

Accueil des personnes en situation de handicap

***Chez Agilis on ne s'adapte pas au handicap,
on s'adapte à la personne***

Notre engagement

Chez Agilis Performance, nous considérons que l'accès à la formation est un droit fondamental. Nous nous engageons à **accueillir et accompagner chaque apprenant, quelle que soit sa situation**, notamment en cas de handicap visible ou invisible.

Notre objectif est simple :

👉 **permettre à chacun de se former dans des conditions équitables et adaptées.**

Une démarche proactive

Dès votre inscription, nous vous invitons à nous informer de toute situation nécessitant une adaptation.

Cette démarche nous permet :

- d'anticiper vos besoins spécifiques
- d'adapter les modalités pédagogiques
- de garantir des conditions d'apprentissage optimales

👉 Cette anticipation est essentielle pour construire un accompagnement réellement efficace, comme le recommandent les organismes spécialisés.

Les types de handicap pris en compte

Nous prenons en considération l'ensemble des situations de handicap, notamment :

- Handicap moteur
- Handicap visuel
- Handicap auditif
- Handicap cognitif ou psychique
- Maladies invalidantes ou situations temporaires

Parce que le handicap ne se voit pas toujours, nous restons attentifs à **toutes les formes de besoins spécifiques**.

Adaptation des modalités de formation

Selon votre situation, nous pouvons mettre en place des aménagements tels que :

En présentiel

- Accessibilité des lieux de formation (ou adaptation du lieu si nécessaire)
- Aménagement des horaires ou du rythme
- Supports pédagogiques adaptés (police, format, transmission en amont)
- Possibilité d'accueil d'un accompagnant ou interprète

En distanciel

- Utilisation d'outils accessibles (sous-titrage, supports numériques)
- Adaptation des supports et du rythme
- Possibilité d'accompagnement individualisé

👉 Les outils digitaux actuels permettent notamment des fonctionnalités inclusives comme le sous-titrage en direct.

Un accompagnement individualisé

Chaque situation étant unique, nous privilégions une approche sur-mesure :

- Analyse des besoins en amont
 - Échanges avec le formateur
 - Ajustements pendant la formation si nécessaire
 - Suivi post-formation si besoin
-

Référent handicap

Agilis Performance s'appuie sur un **référent handicap**, Sophie Chaudre, chargée de :

- Coordonner les adaptations nécessaires
- Être votre interlocuteur privilégié
- Assurer le lien avec les partenaires externes si besoin

Partenaires et dispositifs

Si nécessaire, nous pouvons vous orienter vers des acteurs spécialisés tels que :

- Agefiph
- Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)
- Acteurs de l'accompagnement professionnel

Ces structures peuvent proposer des solutions de financement ou d'accompagnement.

Cadre légal

Notre démarche s'inscrit dans le cadre de la législation française visant à garantir l'égalité d'accès à la formation et à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

Nous contacter

Vous souhaitez échanger en toute confidentialité sur votre situation ?

👉 Contactez-nous directement avant votre inscription afin que nous puissions préparer ensemble votre parcours de formation dans les meilleures conditions.

